

Informations de base	
2022/2894(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur la multiplication des crimes inspirés par la haine contre des personnes LGBTIQ+ à travers l'Europe compte tenu du récent meurtre homophobe en Slovaquie	
Subject	
1.10 Droits fondamentaux dans l'Union, Charte 4.10.08 Egalité de traitement des personnes, anti-discrimination 7.30.30 Lutte contre la criminalité	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/10/2022	Débat en plénière		
20/10/2022	Décision du Parlement	T9-0372/2022	Résumé
20/10/2022	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2894(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0476/2022	18/10/2022	
Proposition de résolution		B9-0477/2022	18/10/2022	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0372/2022	20/10/2022	Résumé

Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2023)29	08/03/2023	

Résolution sur la multiplication des crimes inspirés par la haine contre des personnes LGBTIQ+ à travers l'Europe compte tenu du récent meurtre homophobe en Slovaquie

2022/2894(RSP) - 20/10/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 447 voix pour, 78 contre et 45 abstentions, une résolution sur la multiplication des crimes inspirés par la haine contre des personnes LGBTIQ+ à travers l'Europe compte tenu du récent meurtre homophobe en Slovaquie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et The Left.

Le mercredi 12 octobre 2022, dans le centre de Bratislava, en Slovaquie, un tireur radicalisé d'extrême droite, inspiré par des terroristes suprématistes blancs, a brutalement assassiné deux jeunes gens, Matúš Horváth et Juraj Vankulič, et blessé une autre personne. La fusillade était une attaque délibérée et planifiée visant explicitement la communauté LGBTIQ+ et son auteur comptait faire davantage de victimes, parmi lesquelles de hautes personnalités. La police slovaque a qualifié cet acte d'attentat terroriste et une enquête est en cours. Si son caractère terroriste venait à être confirmé, ce serait le premier attentat terroriste commis contre la communauté LGBTIQ+ dans l'Union européenne.

Le Parlement a condamné **l'acte terroriste** lâchement commis contre la communauté LGBTIQ+ et le meurtre de Matúš Horváth et Juraj Vankulič. Il a salué, d'autre part, la réaction immédiate, massive et positive de la société civile et des citoyens slovaques à ces meurtres.

La communauté LGBTIQ+ en Slovaquie a fait l'objet d'une rhétorique haineuse et d'une violence alimentée par de nombreux politiciens slovaques, mais aussi par des représentants de l'église.

Le gouvernement slovaque est appelé à :

- faire preuve d'un véritable engagement à **réaliser des progrès significatifs en matière de protection des personnes LGBTIQ+** contre toute forme de crime haineux et d'homophobie, en étroite coopération avec la communauté LGBTIQ+, et à adopter une position publique forte contre les violations des droits humains des personnes LGBTIQ+;
- **lutter efficacement contre les campagnes de désinformation** à l'encontre des personnes LGBTIQ+, encourager les médias à réaliser des reportages factuels, objectifs et professionnels sur les personnes LGBTIQ+ et les questions liées à l'orientation sexuelle, à l'identité ou à l'expression de genre et aux caractéristiques sexuelles, et à enquêter sur les crimes et les discours de haine à l'encontre des membres de la communauté LGBTIQ+ vivant en Slovaquie;
- **assurer l'égalité des droits** pour les personnes LGBTIQ+ vivant en Slovaquie sur la base de la Charte, en garantissant le respect de tous les droits, en particulier la vie privée et familiale, y compris la reconnaissance légale des couples de même sexe.

Étant donné que les discours et les crimes haineux sont répandus dans toute l'Europe et ont augmenté ces dernières années, le Parlement estime que l'UE devrait lancer **des campagnes contre les discours anti-LGBTIQ+**, notamment l'extrémisme de droite, et définir et financer des **programmes à long terme** soutenant les organisations locales de base et les initiatives citoyennes au niveau local pour aider à développer la résistance de la population à l'extrémisme de droite.

La résolution souligne la **responsabilité individuelle des États membres** dans la lutte contre les crimes de haine contre les personnes LGBTIQ+. Le Parlement est profondément préoccupé par le fait que les jeunes générations, en Europe et ailleurs, se sentent de moins en moins concernées par l'histoire du fascisme, y compris par la haine et la discrimination dont sont victimes les personnes LGBTIQ+, les minorités ethniques et la population juive. Il a souligné la nécessité de **s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme** par des mesures préventives adaptées, en coopération avec les écoles et les familles.

En outre, les États membres devraient redoubler d'efforts pour que **l'éducation** promeuve également les valeurs civiques d'acceptation, de tolérance, de diversité, d'égalité et de respect sur les questions liées à l'orientation sexuelle, à l'identité et à l'expression de genre et aux caractéristiques sexuelles par l'enseignement systématique des droits de l'homme et par des campagnes de sensibilisation.